

Séance du vendredi 10 janvier 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 03/01/2020

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

L'an deux mille vingt et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION, Bernard BIOT

Représentés:

Absents: Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Pierre BOUCHISSE, Cyril CARRIERE

Objet: DETR 2020 - 2020_001

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet de modernisation et de renforcement de la voirie communale.

- Travaux de voirie : 199 240 € HT
- DETR demandée de 40% sur la totalité du projet : 79 696 €
- Autofinancement prévisionnel : 119 544 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de modernisation et de renforcement de la voirie communale.
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2020.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le
et publication ou notification du

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

14 JAN. 2020

BUREAU DU COURRIER